ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 108124

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'égalité de traitement des chaînes sur la TNT. En effet, comme le réclame LCP-Assemblée nationale, chaîne de l'Assemblée diffusée sur la TNT gratuite, l'adoption, sur tous les supports de diffusion, de la même numérotation pour les chaînes de la TNT paraît normale et équitable. Il lui demande de lui préciser la position du Gouvernement sur cette revendication.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108124
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11194